



COMITÉ DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 27 JUIN 2018

Membres électeurs: 53
Membres électeurs présents : 23
Pouvoirs : 8
Membres électeurs votants : 31
Vote : - Pour : 25
- Contre : 2
- Abstention : 4

Délibération N° 2018/08

CLASSEMENT EN ZONES DE REPARTITION DES EAUX (ZRE)

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion, délibérant valablement,

- VU** l'article L 213-13-1 du Code de l'Environnement relatif aux comités de l'eau et de la biodiversité d'outre-mer;
- VU** le code de l'Environnement, notamment les articles L.211-1 à L.211-3, L.212-1 et L.214-1 à L.214-6, L.214-10 fixant le cadre de la préservation de la ressource en eau ;
- VU** les articles R 213-50 à R. 213-58 du Code de l'Environnement relatifs au comité de l'eau et de la biodiversité ;
- VU** les articles R211-71 à R211-74 du code de l'environnement relatifs à la constitution des zones de répartition des eaux ;
- VU** l'article R214-1 du code de l'Environnement relatif à la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement ;
- VU** l'arrête N°2015-2421/SG/DRCTCV du 08/12/2015 du préfet de La Réunion, portant approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et du programme de mesures 2016-2021 du bassin de La Réunion, et plus particulièrement l'orientation fondamentale n°1, relative à la préservation de la ressource en eau ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2017-1941/SG/DRECV du 18 septembre 2017 portant désignation des membres du Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion, modifié par l'arrêté préfectoral n°2018-855/SG/DRECV du 18 mai 2018 ;
- VU** le règlement intérieur du Comité de l'eau et de la biodiversité ;

CONSIDERANT le rapport du BRGM/ RP-65956-FR d'avril 2017, relatif à la proposition de délimitation de secteurs sensibles en vue de déterminer les Zones de Répartition des Eaux à La Réunion ;

APPROUVE la proposition de classement des 9 masses d'eau, ci-dessous, en zones de répartition des eaux.

- FRLG104 Formations volcaniques du littoral de La Fournaise
- FRLG105 Formations volcaniques du littoral de Petite Île – Saint Pierre
- FRLG106 Formations volcaniques et volcano-sédimentaires du littoral de Pierrefonds – Saint Pierre
- FRLG108 Formations volcaniques et volcano-sédimentaires littorales du Gol
- FRLG109 Formations volcaniques et sédimentaires du littoral de l'Etang Salé
- FRLG110 Formations volcaniques et sédimentaires du littoral de la Planèze Ouest
- FRLG111 Formations aquitardes des brèches de Saint Gilles
- FRLG112 Formations volcaniques et volcano-sédimentaires du littoral de l'étang Saint Paul – Plaine des Galets
- FRLG107 Formations volcaniques et volcano-sédimentaires littorales des Cocos.

Saint-Denis, le 26 juil 2018

Le président du
Comité de l'eau et de la biodiversité,

